

**Conseil académique  
Séance du 21 mai 2026**

ACTE ADMINISTRATIF 04/2026	Demande d'accréditation 2027-2032
-------------------------------	-----------------------------------

Vu les articles L712-4 à L712-6 et en particulier l'article L712-6-1 du code de l'éducation  
Vu l'article L613-1 du code de l'éducation  
Vu le décret n°2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts, en tant qu'établissement public expérimental,

Le Conseil Académique est consulté sur la demande d'accréditation de l'UJM 2027-2032.

A Saint Etienne le 21 mai 2026  
Le Président du Conseil Académique,  
Le Président de l'Université Jean Monnet



Florent PIGEON

Membres présents	38
Membres représentés	10
Membres votants	48

POUR : 48

CONTRE : 0

ABST : 0